

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 83

présenté par

M. Mesnier, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE 42 TER A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression de cet article visant à préciser l'articulation entre le parcours post-cancer et le protocole de soins « ALD ».